



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

DOCAPOST BPO IS : UNE NOUVELLE BATAILLE !

**S'engager
pour chacun,
agir pour tous**

Le monde économique dans lequel nous vivons subit actuellement de profondes transformations. Son modèle économique, issu du monde industriel touche à sa fin et le Groupe La Poste, ses filiales et DOCAPOST BPO IS s'en trouvent profondément bouleversés ! L'arrivée du numérique, « l'Ubérisation des marchés », le chômage grandissant impacte nos entreprises, nos familles et face à ces réalités notre organisation syndicale se doit de s'impliquer pour apporter de nouveaux droits dans les entreprises.

Le contexte social d'aujourd'hui pointe les divergences dans les différents niveaux d'interprétation et d'appréciation, notamment sur la place de la loi et des accords d'entreprises qui en découleront. Toutes ces contradictions ne permettent pas aux salariés d'être sécurisés sur leur devenir. Qui aujourd'hui est en capacité de définir si nos actions du moment seront porteuses d'avancées sociales pour les générations à venir ? Sommes-nous en capacité de laisser à nos enfants qui entreront prochainement dans le monde du travail une vision nouvelle et saine de notre société ? La CFDT le pense, elle le porte au quotidien dans les entreprises, au plus près de salariés, pour donner de nouveaux droits par la négociation avec des accords gagnants-gagnants. Très souvent, ils sont partagés par nos camarades des autres organisations syndicales. Le lieu où tout se joue, c'est face à son patron, et la CFDT ne veut pas de petits droits dans les petites entreprises.

Depuis trente ans le monde du travail bouge, et à chaque fois la CFDT a été au cœur des débats. Toujours prise à partie, toujours pointée du doigt, mais les prétendues « trahisons » d'aujourd'hui de la CFDT sont et seront vos acquis de demain. Et l'histoire est bien présente pour rappeler la réalité des faits, différentes réformes sur les retraites avec les acquis préservés, des accords offensifs dans des entreprises en grande difficultés (PSE), des droits nouveaux pour les jeunes, les accords ANI de 2013, la réduction du temps de travail, les réformes de 2008 en matière d'aménagement du temps de travail et de représentativité... les sujets sont nombreux, ils ont modifié notre logique de fonctionnement dans les entreprises, mais ils n'ont en aucun cas réduit nos droits, bien au contraire ils les ont revisités !!!

NAO :

L'ouverture prochaine de la NAO sur les salaires doit être l'occasion de relancer le pouvoir d'achat des salariés. Au regard des négociations, bien avancées, dans les entreprises du Groupe La Poste et de La Poste, ces négociations s'annoncent difficiles à BPO IS. Pour y parvenir la CFDT s'appuiera sur la demande et l'ouverture d'une négociation d'une GPEC qui permettra d'encadrer et de définir les typologies des postes au sein de l'entreprise. Elle pourra ainsi intégrer une nouvelle grille de salaire pour compenser les tassements entre les différents niveaux et éviter toutes évolutions à la « tête du client ».



CFDT SF3C
23 rue d'Alleray
75015 Paris
01 40 29 82 00
www.cfdfs3c.org





SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Une nouvelle fois la CFDT revendique une revalorisation de salaire décente et en rapport avec les bons résultats de l'entreprise en 2015. Nous étudierons en détails le rapport d'audit des comptes de la société demandé par le comité d'entreprise en 2015. Le résultat de cet audit permettra à la CFDT d'asseoir ses revendications salariales. Nous proposerons à minima 2% pour les employés et maîtrises et 1% pour les cadres...

La CFDT agira aussi sur les périphéries salariales et différentes primes (panier, chèques déjeuner...) afin de permettre aux agents de se restaurer correctement. La CFDT demande à ce que la prime panier de 2.50 € par jour soit doublée.

Et enfin, la CFDT revendique que l'entreprise BPO IS soit rattachée à une convention collective. Ce lien avec une convention nous aidera à sortir des minima sociaux et enfin structurer les emplois, les droits, les augmentations salariales. Cette position CFDT fait consensus aujourd'hui !

Comité d'Entreprise :

Les élus CE de la CFDT n'ont eu de cesse depuis la prise de leurs mandats d'insuffler un vent nouveau afin de donner les moyens au comité d'entreprise, qui était aux antipodes des attentes des salariés. Nous ne reviendrons pas sur tous les écueils de gestion, pour lesquels la CFDT seule, a su démontrer la supercherie, et l'audit demandé par la nouvelle équipe permettra de faire la lumière des dysfonctionnements. Nous demandons simplement à l'entreprise de prendre sa part de responsabilité et d'accompagner le CE nouvelles normes !

Nous avons donc vivement contribué à la mise en place d'un nouveau site internet plus vivant et plus interactif sur lequel de nouvelles prestations ont été intégrées. Les principales prestations ajoutées ces derniers mois sont ANACOURS qui permettra d'assister les salariés dans le soutien scolaire de leurs enfants, PRIMOLOISIRS, plateforme permettant des locations de Mobil-Homes à moindre prix ainsi que diverses prestations loisirs et spectacles.

La possibilité de communiquer directement avec les élus et de passer des petites annonces. D'autres projets sont en cours afin d'offrir à tous la possibilité d'avoir des activités de loisirs proches de leur région. Le souhait des élus CFDT est que les salariés puissent communiquer avec le CE, s'informer et se détendre grâce à des propositions et des choix qui évoluent et qui sont dans l'air du temps.

Prime d'intéressement :

La CFDT constate que la négociation à laquelle elle a participé en 2015 et l'accord qui en a découlé permet de verser un intéressement très substantiel ! En effet le renouvellement de la prime d'intéressement pour 3 ans a porté ses fruits, en donnant lieu à :

un intéressement de 1190 €.

Le syndicat majoritaire de l'époque, encore aujourd'hui, la CGT pour ne pas la nommer, n'avait pas souhaité maintenir un intéressement en ne votant pas cet accord... Cette même organisation n'étant pas à une contradiction de plus, n'a pas hésité à le parapher lors de la signature d'un avenant de mise en conformité. Et ainsi se réapproprier les avantages pécuniaires en se raccrochant au wagon. Quand il y a un gain salarial, tout est permis ! C'est ce que l'on peut appeler de l'opportunisme...

Pour conclure en deux mots :

Une CFDT toujours combative, au service de tous les salariés, et dans tous les services de DOCAPOST BPO IS...

Cfdt: Résolument tournée vers l'avenir

**Flashez ce QR code pour télécharger
notre bulletin d'adhésion**

